

Communiqué de presse

N'ayons pas peur des soins dentaires

Berne, le 13 septembre 2012. Les traitements de médecine dentaire sont pratiquement indolores de nos jours, grâce à l'empathie des médecins-dentistes et aux méthodes ultramodernes d'anesthésie. Cependant, près de la moitié des patients ont encore un sentiment d'inconfort lorsqu'ils se rendent auprès de leur médecin-dentiste. Neuf pour-cent des personnes interrogées éprouvent même une forte anxiété avant un traitement dentaire. Que faire ?

La peur du médecin-dentiste est une réalité : selon l'enquête conduite par la SSO en 2010, presque un patient sur dix éprouve une forte anxiété. Le motif le plus fréquent en est d'avoir vécu une expérience douloureuse pendant l'enfance, ou bien l'impression d'être sans défense face au praticien traitant. Ces angoisses ont des origines profondes et elles peuvent même être transmises à d'autres personnes, par exemple des parents à leurs enfants.

Condition indispensable pour surmonter ces craintes : une relation de confiance entre le médecin-dentiste et son patient. L'enquête d'opinion de la SSO prouve que cette relation de confiance est intacte : 96 % des patients se sont déclarés de « satisfaits » à « très satisfaits » de leur médecin-dentiste, homme ou femme. Si la confiance existe à la base, alors ces craintes peuvent s'apaiser. Les patientes et les patients anxieux doivent parler de leurs angoisses à l'équipe du cabinet dentaire dès qu'ils conviennent d'un rendez-vous. Le médecin-dentiste pourra ainsi prévoir suffisamment de temps et adapter le traitement en conséquence.

Il existe différentes possibilités pour les soins dentaires aux patients anxieux :

- Une explication détaillée du traitement envisagé, de son déroulement et des instruments contribue à apaiser les craintes : les patients sont ainsi informés de ce qui les attend. Des signes convenus au préalable permettent au médecin-dentiste d'interrompre le traitement et de ménager ainsi un répit au patient lorsque c'est nécessaire ;
- Il existe des thérapies comportementales à l'intention des patients très anxieux : les techniques de relaxation tel que le training autogène ou certaines techniques respiratoires pour réduire l'anxiété peuvent apaiser les angoisses ;
- L'hypnose ou l'acupuncture contribuent à résoudre les tensions ;
- Le médecin-dentiste peut administrer un tranquillisant avant le traitement : le patient devient alors quelque peu somnolent et éprouve moins de crainte ; le médecin peut aussi recourir à une anesthésie légère à l'aide de gaz hilarant ;
- L'anesthésie générale constitue le dernier recours pour les soins aux patients anxieux. Mais elle n'a de sens que pour un petit nombre de cas tels que des interventions lourdes sur des enfants ou en cas d'urgence. Les anesthésies générales sont fastidieuses et recèlent des risques qu'il faut prendre au sérieux.

Les médecins-dentistes membres de la SSO apprennent dès leur formation initiale comment gérer leurs rapports avec les patients anxieux. Ils savent qu'il faut faire preuve de beaucoup de patience, d'empathie et de confiance réciproque. Quelques médecins-dentistes SSO se sont spécialisés dans les soins aux patients anxieux. Avec la fonction de recherche d'un médecin-dentiste sur le site www.sso.ch, il est possible de rechercher des prestations spéciales, telles que le traitement sous hypnose ou l'acupuncture.

Aujourd'hui déjà, les médecins-dentistes disposent de méthodes d'anesthésie très efficaces. Le développement des techniques d'injection sans aiguille perfectionnera encore et très bientôt l'anesthésie locale : les soins dentaires pratiquement sans douleurs deviendront réalité !

Pour en savoir plus :

Felix Adank, Service de presse et d'information de la SSO, Tél. 031 310 20 80